

**MAIRIE DE BRIE - 16590**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 23

Procurations : 3

**Votants : 26**

L'an deux mil vingt cinq

Le : **7 juillet**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **1<sup>er</sup> juillet 2025**

**OBJET** : D2025-6-2

Convention de bénévolat

**Présents** :: *BOUCHERIT D ; BOURGADE L ; BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHASLARD B  
CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ;  
GERACI F ; GUERIN S ; HELION P ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ;  
MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; THOS F ; URBAJTEL P ; VRIET L*

**Ont donné procuration** : *IMARD C à ROUHIER D ; MOINARD BOUTENEGRE M à BUISSON M  
VIEUILLE R à HELION P*

**Absente** : *BERTHELON S*

**Secrétaire de séance** : *Fabien GERACI*

Le centre ados organise un camp glisse à Audenge (33) du 22 au 25 juillet 2025.

Pour répondre aux attentes de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), la présence d'un adulte supplémentaire est nécessaire, notamment pour les trajets aller et retour Brie-Audeuge.

La municipalité souhaite faire appel à un bénévole afin de renforcer l'encadrement au sein de ce séjour et signer une convention de bénévolat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, donne son accord de principe au recours à un bénévole pour accompagner le camp glisse à Audenge du 22 au 25 juillet 2025, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de bénévolat correspondante.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

**Affiché le 8 juillet 2025**

Pour copie conforme :

**En Mairie, le 8 juillet 2025**

Le Maire,

Michel BUISSON